

*Les crédits*

Je me permets de signaler aussi, en ce qui concerne l'Ontario, les modifications qu'on a apportées, pas plus tard qu'hier, à la Loi sur les relations de travail. Tout le monde semble croire que ces modifications sont mal accueillies et cela, par le milieu des affaires.

Je suis d'avis, au contraire, que ces modifications à la Loi sur les relations de travail vont nuire directement à tous les travailleurs et travailleuses de la province de l'Ontario. Avec ces modifications, le gouvernement se trouve à détruire l'équilibre très précaire qu'on avait réussi à établir au fil des années dans le secteur fort délicat des relations entre employeurs et employés.

Il essaie de détruire l'équilibre auquel avaient abouti les négociations patronales-syndicales. Avec ce projet de loi, il s'est trouvé à s'asseoir à la table de négociations en Ontario, ce qu'aucun gouvernement ne devrait jamais faire. Il ne peut pas être à la fois l'arbitre et le négociateur dans le processus décisionnel.

On va constater que ce projet de loi est inapplicable. Je suis disposé à dire ici qu'il tombe à un mauvais moment. Il est mal conçu. Il va nuire davantage aux travailleurs et aux travailleuses de cette province que tout autre projet de loi adopté par tout gouvernement antérieur. Il détruit l'équilibre très précaire du secteur des relations de travail, qui fonctionnait au mieux jusqu'ici.

Malheureusement, la politique bancaire de notre pays n'est pas de nature à relancer notre économie. De là où nous nous trouvons, on dirait que les banques canadiennes se sont engagées à financer des opérations spéculatives sur la scène internationale ou à aider des sociétés étrangères à racheter des entreprises canadiennes au lieu de répondre aux besoins de nos petites collectivités où les banques ont les connaissances et les capitaux nécessaires pour venir en aide aux petites entreprises et aux gens qui se lancent dans les affaires.

Il ne fait aucun doute que les efforts et les initiatives des petites entreprises du pays dans leur secteur ne peuvent qu'avoir des répercussions bénéfiques sur la situation de l'emploi en Ontario. Les banques canadiennes ne semblent pas s'intéresser aux propriétaires de petites entreprises à qui elles ne sont pas prêtes à offrir leurs services.

Il ne faut pas se méprendre sur la nature des services bancaiers au Canada. Les banques ne sont rien d'autre que des magasins. Les gens vont s'y faire servir comme à la pharmacie. Ils louent de l'argent qu'ils remboursent, plus les intérêts. Il n'y a là rien de secret.

L'important, c'est qu'elles soient disposées à servir nos petites entreprises et c'est ce qu'elles devraient continuer à faire au lieu de consacrer toutes leurs ressources à des sociétés internationales qui ne créent aucun emploi dans ce secteur de l'économie.

Ce dont je viens de parler n'est qu'un avant-goût. Le temps dont je dispose ne me permet pas d'entrer dans les détails. Permettez-moi seulement de vous dire que ce que nous avons l'intention de faire de ce côté de la Chambre n'augmentera ni le déficit ni la dette puisque nous avons tenu compte de ces impératifs dans tout ce que nous offrons ou proposons. Nous ne les perdons pas de vue.

Notre plan, le plan que j'ai décrit ici aujourd'hui, n'a besoin que de l'imagination des députés, de l'imagination des citoyens et de l'esprit d'initiative qui est en chacun d'entre nous. Pour sa réalisation, il faut que les Canadiens envisagent l'avenir avec confiance. Nous ne pouvons nous laisser guider par la peur. Si nous apportons ces modifications fondamentales, notre avenir, et particulièrement celui que nous assurent les ressources du nord de l'Ontario et les industries d'exploitation des ressources du reste du pays, sera prospère, et nous comprendrons enfin pourquoi les gens du monde entier veulent vivre dans un pays comme le Canada.

**L'hon. John McDermid (ministre d'État (Finances et Privatisation)):** Monsieur le Président, je serai bref. Je voudrais remercier le député pour son discours. Il a été très éloquent et a su faire vibrer toutes les cordes.

En l'écoutant, je sentais qu'il essayait de voir les choses avec optimisme. Il parlait de façon positive du pays et de la situation actuelle; je suis entièrement d'accord avec lui.

Dans les observations que je lui ferai tout à l'heure, je reviendrai sur le sujet. Je me demande si nous ne nous faisons pas du tort à la Chambre des communes en ne faisant que des observations négatives au cours de la période des questions et en nous acharnant pour marquer des points sur les autres relativement aux solutions pro-